



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2565

Texte de la question

PRIORITÉ À L'EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Joëlle Huillier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Joëlle Huillier. Ma question s'adresse à monsieur le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Plusieurs députés du groupe UMP . Et du chômage !

Mme Joëlle Huillier. Depuis 2012, le Gouvernement et la majorité parlementaire sont pleinement mobilisés autour de la priorité des Français : l'emploi.

M. Guy Geoffroy. On voit le résultat !

Mme Joëlle Huillier. Avec les emplois d'avenir, les contrats de génération et la relance de l'apprentissage, nous nous sommes mobilisés pour l'emploi des jeunes et des seniors. Nous avons, grâce aux contrats aidés et à la sécurisation des parcours professionnels, maintenu dans l'emploi des centaines de milliers de personnes.

Nous avons réorienté les moyens de la formation professionnelle vers ceux qui en ont le plus besoin, les chômeurs, et, pour mieux accompagner ceux-ci, nous avons renforcé les moyens financiers et humains de Pôle emploi.

Nous avons redonné des marges de manœuvre aux entreprises afin qu'elles aient les moyens d'embaucher. En outre, l'Assemblée nationale examine actuellement un projet de loi qui va lever les blocages économiques, favoriser l'investissement et permettre la création de milliers d'emplois. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Claude Goasguen. Il n'y a pas de question, là.

Mme Joëlle Huillier. Il faut bien reconnaître que la situation économique difficile de l'Europe, ainsi que la faible croissance, empêchent, pour l'instant, ces efforts de se traduire dans une baisse durable du chômage.

M. Bernard Accoyer. Monsieur le président, elle ne pose pas de question.

Mme Joëlle Huillier. C'est un drame pour la société et une menace pour la cohésion nationale. Il faut donc intensifier nos efforts. Lors de la dernière conférence sociale, le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité renforcer l'action en faveur des chômeurs de longue durée. Ces personnes se trouvent

dans un cercle vicieux : n'arrivant pas à retrouver un travail, elles perdent confiance en elles, s'isolent et s'éloignent durablement de l'emploi. Elles accumulent souvent les difficultés – en matière de logement, santé, garde d'enfant et mobilité – qui sont autant de freins au retour à l'emploi.

Monsieur le ministre, vous avez hier présenté un plan d'action comportant de nouvelles solutions. Pouvez-vous nous en détailler les principales mesures ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Plusieurs députés du groupe UMP . Et du chômage !

M. François Rebsamen, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Madame la députée Joëlle Huillier, vous avez raison : le plan que j'ai présenté hier est le fruit d'une longue concertation et d'une longue réflexion menées avec les partenaires sociaux, les conseils régionaux, les acteurs de l'insertion ainsi qu'avec Pôle emploi. Nous avons ainsi voulu appréhender tous les aspects du chômage de longue durée. C'est pourquoi nous avons, hier, arrêté ensemble vingt mesures (« Ah ! » *sur les bancs du groupe UMP*) qui correspondent à trois objectifs.

Le premier vise à augmenter les moyens d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Pour l'atteindre, nous allons doubler le nombre de personnes qui bénéficieront d'un suivi renforcé par Pôle emploi : 460 000 personnes seront concernées par ce dispositif. Nous allons aussi ouvrir – c'est une grande avancée – un droit réel à la formation qualifiante gratuite au bénéfice des demandeurs d'emploi, avec le compte personnel de formation.

Le deuxième objectif vise à aider les chômeurs de longue durée à surmonter les obstacles de la vie qu'ils rencontrent, que ce soit dans le domaine de l'hébergement, de la garde d'enfants, avec par exemple l'accès aux places en crèche, ou de la mobilité.

Le troisième objectif vise à aider les employeurs à s'engager pour recruter. C'est pourquoi j'ai, avec l'accord du Premier ministre, doublé le nombre de contrats aidés marchands : 100 000 seront ainsi mis à la disposition des employeurs et des chômeurs de longue durée. Nous mettrons également en place des périodes d'immersion en situation professionnelle. Enfin, nous accompagnerons les employeurs qui recruteront ainsi un chômeur de longue durée. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Les cris n'y changeront rien : il s'agit d'un problème pour la société française. Nous portons ainsi, tous ensemble, la volonté de lutter contre le chômage de longue durée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Huillier](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2565

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2015](#)